

VOTRE AFFICHEUR

PEUT ÊTRE **TROMPEUR**



REFUSEZ! DITES NON!
RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE



CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA
www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

1 888 495-8501

310-4141 OU *4141



Votre interlocuteur est-il vraiment un représentant du gouvernement du Canada?

Les arnaqueurs peuvent modifier ce qui apparaît sur votre afficheur pour donner l'impression qu'ils appellent au nom du gouvernement.

Voici comment **éviter les arnaques** :

- Si une personne fait pression sur vous ou vous menace, demandez-vous pourquoi.
- Sachez à quoi vous attendre si le gouvernement du Canada communique avec vous.
- En cas de doute, raccrochez!



Certaines arnaques sautent aux yeux, d'autres moins.

Ne vous faites pas avoir : canada.ca/evitez-les-arnaques.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



CONNAISSEZ-VOUS CES FRAUDES TÉLÉPHONIQUES?

De nombreux fraudeurs s'activent à personnifier un conseiller, un enquêteur, un membre de votre famille ou un représentant du gouvernement. Cela afin de vous manipuler et de vous amener à divulguer vos renseignements personnels ou bancaires. De plus, ils ont recours à des logiciels ou à des applications informatiques pour vous tromper, notamment en modifiant le numéro apparaissant à votre afficheur. Faites le point quant à ces arnaques en cours ainsi qu'aux bons réflexes à adopter pour s'en prémunir :

Arnaque du faux conseiller financier :

Votre institution financière vous informe d'activités frauduleuses sur votre compte? Votre carte de crédit a été clonée? Vous devez fournir vos renseignements personnels et bancaires au téléphone? Méfiez-vous, refusez. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en leur disposition. Leur but? Vous mettre en confiance! On invoque une nouvelle procédure pour vous demander d'insérer vos cartes de paiement et vos mots de passe dans une enveloppe afin qu'un employé ou un coursier vienne les récupérer à votre domicile? On vous demande d'effectuer une opération sur votre compte bancaire? Refusez, raccrochez, c'est de la fraude.

Arnaque de l'Agence du revenu du Canada (ARC) :

On vous informe que vous devez rembourser un montant d'argent d'impôt et que vous serez arrêté par un policier si vous ne payez pas immédiatement? Raccrochez. Aucun organisme gouvernemental ne procède ainsi ou ne formule de telle demande.

Arnaque du grand-parent :

Un membre de votre famille (ex. petit-fils) invoque un besoin d'argent urgent en raison d'un accident d'auto, d'une détention, d'une hospitalisation, etc.? Vous ne devez surtout en glisser mot à personne? N'envoyez pas d'argent dans l'immédiat. Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant un autre membre de la famille ou des amis.

Même si vous croyez reconnaître la voix d'un proche, vous pourriez être en présence d'un fraudeur. **Convenez avec les membres de votre famille d'un code secret (ex. un mot ou une expression) que vous pourrez utiliser lors d'une situation similaire.** Ce code permettra de déterminer si vous êtes réellement en communication avec un membre de votre famille. Ne diffusez jamais ce code sur Internet, parlez-en directement aux membres de votre famille.



CONNAISSEZ-VOUS CES FRAUDES TÉLÉPHONIQUES? (Suite)

Arnaque du faux policier :

Vous devez rembourser de prétendus constats d'infraction impayés? Vous êtes menacé d'un état d'arrestation si vous refusez de fournir votre numéro de carte de crédit ou d'acheter des cryptoactifs? Refusez. Raccrochez au nez de ces fraudeurs.

Vous doutez quand même?

Prenez un moment de recul. N'envoyez pas d'argent. Ne transmettez aucun renseignement personnel ou bancaire. À partir d'une source sûre, retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme présumé. Par la suite, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Contactez la Sûreté du Québec ou votre service de police local au 9-1-1.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.



PROTÉGEZ-VOUS DE LA FRAUDE PAR CARTES DE PAIEMENT!

De nombreuses fraudes sont facilitées par l'accès à des informations volées de cartes de crédit ou de débit. Les fraudeurs opèrent à l'aide de complices et peuvent recourir à différentes techniques — l'hameçonnage, le piratage informatique, l'extorsion — dans le but d'obtenir le numéro de carte de crédit, le numéro d'identification personnel (NIP), la date d'expiration ainsi que le numéro de vérification (code CVV).

Ne facilitez pas la vie aux fraudeurs :

- Lors d'une transaction, cachez votre NIP du regard d'autrui.
- Glissez vous-même votre carte dans le terminal de paiement, ne la perdez jamais de vue.
- Choisissez un NIP robuste (qui sera difficile à deviner) :
 - N'utilisez aucun renseignement personnel (ex. date de naissance);
 - Mémorisez-le (ne doit figurer sur aucun document ou dans aucun appareil électronique);
 - Changez-le régulièrement.
- Ne prêtez votre carte de paiement à personne, n'en divulguez jamais le NIP.
- Méfiez-vous des appels, courriels ou textos qui prétendent provenir de votre institution financière (ou de la société émettrice de votre carte de paiement) et qui demandent des renseignements bancaires ou personnels :
 - Ne confirmez ni ne divulguez aucune information personnelle.
 - En cas d'appel non sollicité :
 - Ne vous fiez pas au numéro sur l'afficheur;
 - N'effectuez aucune action demandée.
 - Raccrochez et communiquez avec votre institution par le numéro officiel afin de confirmer la demande reçue.
- Ne laissez aucun effet personnel dans votre véhicule (ex. porte-monnaie), même pendant un bref moment.
- Gardez sur vous uniquement les cartes dont vous avez vraiment besoin.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de paiement auprès de la société émettrice.
- Détruisez de façon sécuritaire les cartes expirées ou qui ne vous servent plus.

Détectez une fraude par carte de paiement

- Vérifiez régulièrement vos relevés de comptes (bancaires, de cartes de crédit) :
 - Contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu.
- Vérifiez votre dossier de crédit auprès d'[Équifax](#) et de [TransUnion](#) :
 - Assurez-vous de la conformité de vos informations/détectez toute demande suspecte (ex. nouvelle carte de crédit ou marge de crédit).
- Examinez votre courrier postal : soyez à l'affût d'une rupture de service ou de courrier suspect (ex. une nouvelle carte de crédit non sollicitée).

Vous êtes un commerçant?

Méfiez-vous des achats d'équipements par téléphone, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises de grande valeur. Validez l'identité du détenteur de la carte de crédit à l'aide d'une pièce d'identité (assurez-vous que ce dernier inscrive son numéro d'identification personnel (NIP)).

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Contactez la Sûreté du Québec ou votre service de police local au 9-1-1.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.